



ASSOCIATION  
**Kokopelli**

Semences biologiques,  
libres de droits  
et reproductibles



## Soutenir Kokopelli

C'est *participer à la protection de la biodiversité* en militant aux côtés de celles et ceux qui souhaitent préserver le droit de *cultiver librement* des semences potagères, céréalières, médicinales et florales. Grâce à notre réseau de producteurs multiplicateurs professionnels, nous maintenons une collection unique en perpétuelle évolution : entre 1 400 et 2 000 variétés ou espèces (en fonction des saisons).

C'est aussi *s'impliquer dans les combats engagés* par l'association et lui offrir un soutien financier pour mener à bien ses différentes actions.

La campagne **"Cultivons-Nous ! Pour la Libération des Plantes Médicinales"** a pour objectif de mettre à l'honneur, chaque année, une *plante médicinale* en distribuant ses semences, gratuitement, tout en partageant les connaissances et les expériences liées à son utilisation.

L'ensemble des fonds collectés via les adhésions "Soutien", ainsi que la moitié de ceux des adhésions "Actif" sont attribués au développement de **Semences Sans Frontières**. Avec cette campagne, Kokopelli offre chaque année des centaines de colis aux *communautés paysannes* dans le besoin. Ces colis sont composés de fiches de production ainsi que de semences potagères, céréalières et médicinales majoritairement produites par le réseau de producteurs professionnels de Kokopelli, mais également multipliées bénévolement par des Parrains et Mairaines de l'association (jardiniers amateurs).

Pour en apprendre plus :

[WWW.BLOG.KOKOPELLI-SEMENCES.FR](http://WWW.BLOG.KOKOPELLI-SEMENCES.FR)



## En adhérent à Kokopelli

- Vous bénéficiez d'un *tarif préférentiel* sur les sachets de semences : 2,90€ TTC au lieu de 3,40€ TTC.
- Vous restez informé des actions de l'association via sa *newsletter et son bulletin d'information*.
- Vous recevrez un lot de 6 cartes postales, ainsi qu'un sac en coton bio.\*
- Les adhérents "Actif", "Solidaire" et "Bienfaiteur" recevront également lors de leur adhésion un *lot découverte de respectivement 3, 6 et 12 sachets de semences*, choisis par l'association en fonction de la saison.\*

*L'adhésion est valable 1 an à compter de sa création. Le tarif préférentiel, auquel elle donne droit, est applicable sur notre site Internet, dans notre boutique au Mas-d'Azil, ainsi que sur nos stands, lors des foires et salons auxquels nous participons.*

\* Les contreparties offertes sont optionnelles.

## Comment adhérer ?

- En complétant le *formulaire d'adhésion* au dos de cette page et en nous le retournant par courrier accompagné du moyen de paiement souhaité. Une adhésion par prélèvement SEPA présente l'avantage d'un paiement en plusieurs fois et nous aide à diminuer le temps consacré à la gestion des adhésions.
- Directement sur *notre site internet*, avec un paiement sécurisé par carte bancaire ou par chèque.
- Sur *nos stands, lors des salons et foires bio*, où nous sommes présents près de chez vous.



**WWW.KOKOPELLI-SEMENCES.FR**

Forêt de Castagnès, route de Sabarat 09290 Le Mas d'Azil - 05 61 67 69 87 - [contact@kokopelli-semences.fr](mailto:contact@kokopelli-semences.fr)

# ADHÉSION & PARRAINAGE

Afin que votre adhésion soit prise en compte correctement, merci de compléter entièrement le formulaire en écrivant en LETTRES CAPITALES.

Nom : ..... Prénom : ..... N° adhérent : .....  
si ré-adhésion  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... E-mail : .....

## Je souhaite souscrire à une adhésion

- par **chèque ou espèces** : choisir l'adhésion qui convient ci-dessous, et joindre un chèque à l'ordre de l'Association Kokopelli du montant correspondant.
- par **mandat de prélèvement SEPA** automatique : choisir les modalités de prélèvement qui conviennent ci-dessous, signer, **sans oublier de joindre un RIB**.

ADHÉSION	Adhésion Annuelle Chèque ou Espèces	Adhésion par prélèvement SEPA			
SOUTIEN	<input type="checkbox"/> Annuel 20€	<input type="checkbox"/> Mensuel 5€	<input type="checkbox"/> Trimestriel 15€	<input type="checkbox"/> Semestriel 10€	<input type="checkbox"/> Annuel 20€
ACTIF	<input type="checkbox"/> Annuel 60€	<input type="checkbox"/> Mensuel 7,50€	<input type="checkbox"/> Trimestriel 22,50€	<input type="checkbox"/> Semestriel 30€	<input type="checkbox"/> Annuel 60€
SOLIDAIRE	<input type="checkbox"/> Annuel 90€	<input type="checkbox"/> Mensuel 12,50€	<input type="checkbox"/> Trimestriel 37,50€	<input type="checkbox"/> Semestriel 45€	<input type="checkbox"/> Annuel 90€
BIENFAITEUR	<input type="checkbox"/> Annuel 150€	<input type="checkbox"/> Mensuel 12,50€	<input type="checkbox"/> Trimestriel 37,50€	<input type="checkbox"/> Semestriel 75€	<input type="checkbox"/> Annuel 150€
*Je préfère ne pas recevoir les contreparties liées à mon adhésion <input type="checkbox"/>		Date de prélèvement <input type="checkbox"/> Le 1 <sup>er</sup> <input type="checkbox"/> Le 15			
		Durée du mandat <input type="checkbox"/> Illimité <input type="checkbox"/> Jusqu'au : .... / .... / ....			

| N'oubliez pas de signer le mandat de prélèvement ci-dessous et de joindre un RIB !

### Mandat de prélèvement SEPA

RUM (zone réservée) :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association Kokopelli à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association Kokopelli. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Vous pouvez arrêter, suspendre, modifier le prélèvement à tout moment sur simple demande par courrier (votre carte de membre doit être jointe au courrier).

Les informations recueillies, nécessaires pour votre adhésion, font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ces droits, merci de prendre contact avec l'association.

**Organisme Créancier :**  
ICS : FR46ZZZ630846  
**Association Kokopelli**  
Forêt de Castagnès  
route de Sabarat  
09290 Le Mas d'Azil  
France

Fait à : .....  
le : .... / .... / ....  
Signature :

## Je souhaite soutenir les actions de l'association

En versant un **don libre**  
de ..... €



| L'Association Kokopelli n'étant reconnue ni d'utilité publique, ni d'intérêt général, vos dons ne sont pas déductibles des impôts !

## Je souhaite parrainer pour Semences Sans Frontières

Le Parrainage consiste à reproduire, à partir de semences fournies par Kokopelli, une variété ou une espèce (médicinale ou céréalière) et à nous envoyer une partie de sa récolte de semences. Nous pourrions ensuite en faire bénéficier les communautés rurales du monde entier !

Il n'est pas indispensable d'adhérer à l'association pour participer au parrainage.

Pour participer et recevoir une souche, remplissez le formulaire de parrainage sur notre blog :

[WWW.BLOG.KOKOPELLI-SEMENCES.FR](http://WWW.BLOG.KOKOPELLI-SEMENCES.FR)

